



Récapitulatif d'eau froide anormalement élevé.

Par **tiseb974**, le **29/01/2012** à **17:49**

Bonjour,

A la fin l'année 2011, j'ai reçu mon récapitulatif des charges collectives de mon ancien bailleur hlm (car l'immeuble a été revendu en cours d'année 2011, à une autre société hlm) et celui-ci me réclame 375,40 € de charge pour 6 mois (janvier à juin 2011). Hors que l'année précédente (2010) l'excédent était de 120.51€, pour une année complète (janvier à décembre). Après avoir comparé le récapitulatif de 2010 à celui de 2011, il y a une consommation d'eau froide globale de 1282.75€ (l'immeuble compte 5 logements de 71.10 m²) pour 6 mois en 2011 contre 397.39€ pour un an en 2010. Ma part à payer en eau froide après division s'élève à 273.97€ en 2011 contre 60.46 € en 2010. Je trouve que ce n'est pas normal que je doive payer presque 4 fois plus d'eau froide pour 6 mois que pour un an. Que puis-je faire contre cela ???

Nous n'avons été avisés d'aucune consommation d'eau anormale, ni par la compagnie des eaux, ni par le bailleur.

Dans l'attente de vos réponses. Merci.